

Délégation Urbanisme et Mobilités  
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine  
Service Espaces Publics Infrastructures  
Pilotage : Christine SELLIN CROS

Lyon, le 26 septembre 2023

Réalisation du compte-rendu :  
Lucie VAN DER MEULEN - Atelier Minga

## **COMPTE RENDU DE RÉUNION PUBLIQUE**

### **REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ PRÉSENTATION DU TRAVAIL DE DIAGNOSTIC**

#### **VILLE DE CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR**

19 septembre 2023

18h30 - 20h30

Centre Paul Morand - Place de la Mairie

**MÉTROPOLE**

**GRAND**

**LYON**

 champagne au mont d'or

## **PARTICIPANT-ES**

### **Métropole de Lyon**

Fabien BAGNON Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la voirie et des mobilités actives

Christine SELLIN-CROS Cheffe de projets Délégation Urbanisme Mobilités Direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine - Service Espaces Publics Infrastructures 2

### **Ville de Champagne-au-Mont-d'Or**

Véronique GAZAN Maire de Champagne-au-Mont-d'Or

Bernard REMY 1er Adjoint au Maire

Guillaume GUERIN Adjoint au Maire en charge des Déplacements Voirie Éclairage public  
Espaces verts

Mr. Arnaud STORCH, Directeur du pôle développement territorial , Ville de Champagne-au-Mont-D'Or

### **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Maîtrise d'Oeuvre**

Mr. Hadrien BRANDY, chargé d'études Urbanisme et Paysage, Agence Urban Studio

Mme. Audrey BARTHOMEUF, Agence Urban Studio, Fondatrice

Mallaury JINJAUD, Cheffe de projet, BE PRESENTS

### **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Animation réunion publique**

Mme. Lucie VAN DER MEULEN, Animatrice et Facilitatrice Réunion Publique, Agence Atelier Minga, Fondatrice

## SOMMAIRE

1. Objet de la réunion
  2. Mots d'accueil des élu-es
  3. Présentation du diagnostic de la place de la Liberté
  4. Restitution des échanges en sous-groupes
  5. Conclusion des élu-es
- 

### 1. OBJET DE LA REUNION

L'objectif de la réunion publique est de :

- présenter les résultats à l'issue du diagnostic de la place de la Liberté mené par la Métropole de Lyon via l'agence Urban Studio, Maîtrise d'oeuvre de la Métropole de Lyon dans le cadre du projet de requalification de cette place
- recueillir les idées et suggestions par rapport à ce diagnostic et sur la place actuelle
- optimiser le projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter
- communiquer sur l'atelier de travail qui aura lieu le 19 octobre 2023

Environ 80 personnes ont participé à la réunion publique.

### 2. MOTS D'ACCUEIL DES ÉLU-ES

#### Introduction de Mme Véronique GAZAN - Maire de Champagne-au-Mont-d'Or

Madame la Maire, remercie l'assemblée, venue nombreuse, pour sa présence ce soir à cette réunion consacrée à la Place de la Liberté, un lieu d'importance particulière pour les habitants de Champagne.

En effet, Madame la Maire rappelle que la Place de la Liberté, située au cœur de la ville, nécessite une rénovation pour s'adapter aux besoins actuels. Comme annoncé précédemment, cette réunion publique revêt un caractère particulier. Elle ne se limite pas à une simple présentation d'informations, mais vise également à recueillir des idées et des souhaits.

Ainsi, aucun scénario préétabli pour la place ne sera présenté ce soir, car l'objectif est de construire le projet en collaboration avec l'ensemble des participants. Pour garantir une expression équitable de toutes les opinions, la réunion se déroulera en deux temps : une brève présentation des diagnostics, suivie de discussions en petits groupes avec des

questions ciblées. Durant ce temps, chacun-e est invité à partager sa vision pour la future Place de la Liberté.

Madame la Maire remercie les élus présents ce soir, au moment de l'atelier ils circuleront parmi les groupes pour écouter les échanges et comprendre les préoccupations de l'assemblée présente ce soir. Chaque groupe partagera ses réflexions à la fin, lors d'un temps de restitution, enrichissant ainsi le projet.

Madame la Maire invite les participants à s'inscrire à un deuxième atelier le 19 octobre prochain pour approfondir leur engagement dans ce projet. Une feuille d'inscription sera disponible à la sortie de la salle.

L'objectif de ce temps d'échange est de générer des idées constructives et de collaborer à la création d'un projet à la hauteur de l'importance que revêt la Place de la Liberté pour les Champenois-es. Lors de l'exposé du diagnostic, il sera présenté les contraintes ou invariants du projet à prendre en compte.

La parole est maintenant cédée à Fabien BAGNON, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la voirie et des mobilités actives, que Madame la Maire remercie chaleureusement d'être présent ce soir pour partager son expertise, notamment en matière de mobilité et de déplacements piétons, d'une importance cruciale dans le cadre de la requalification de cette place.

Pour conclure Madame la Maire souligne que la place de la Liberté est un espace public métropolitain et que son aménagement relève donc de la compétence de la Métropole de Lyon, qui porte et finance le projet de requalification de la place. Les remerciements vont donc à la Métropole de Lyon pour son engagement.

### **Mr Fabien Bagnon - Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la voirie et des mobilités actives**

Monsieur BAGNON remercie Madame la Maire pour son introduction et souhaite être succinct afin de laisser la place aux équipes, à la présentation du diagnostic et le temps aux échanges.

La Métropole de Lyon se réjouit de soutenir les différentes communes du territoire métropolitain dans leurs efforts visant à améliorer le cadre de vie, dans l'optique d'augmenter la qualité de vie au quotidien des habitant-es.

Monsieur BAGNON tient particulièrement à souligner l'importance des préoccupations relatives au rafraîchissement urbain. L'été qui touche à sa fin a illustré à quel point les températures peuvent devenir élevées. Les efforts de végétalisation sont au cœur des préoccupations pour répondre à ces périodes de chaleur, tout comme la nécessité de réduire l'imperméabilisation des sols afin de mieux gérer les ruissellements entre les

périodes de sécheresse et de pluies intenses. En outre, l'objectif est de favoriser la convivialité sur cette place, qui occupe une position centrale dans la vie de Champagne et qui recèle un potentiel de développement.

Conformément aux indications de Madame la Maire, cette réunion vise à recueillir les opinions et attentes des personnes présentes concernant ces sujets, ainsi que les idées sur l'avenir de cette place. Monsieur BAGNON se réjouit de la venue de nombreuses personnes pour cette réunion publique. Comme cela a été mentionné, un deuxième atelier est prévu pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre leur engagement dans cette démarche. Monsieur BAGNON conclut en remerciant à nouveau les personnes présentes pour leur participation ce soir.

### **3. PRESENTATION DIAGNOSTIC DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ**

#### **Christine SELLIN-CROS - Cheffe de projet Métropole de Lyon en charge de l'aménagement de la place de liberté**

*Contexte du projet :*

“La place de la Liberté est bien connue de tous et toutes, située en plein centre-ville de Champagne et délimitée par l'artère très structurante de l'avenue de Lanessan, par la Rue Juttet et la Rue Kennedy. Une précision importante est que le projet porte sur la place elle-même et non pas sur les rues périphériques. On compte une surface d'environ 2000 mètres carrés avec un îlot bâti patrimonial au nord de la place.

Un élément à prendre en compte pour le projet : le tracé de la Voie Lyonnaise 4 Nord - VL4 - passe sur le pourtour de la place de la Liberté, en venant du bd de la République et de la rue de la Mairie pour rejoindre l'avenue de Lanessan. C'est un invariant du projet on va le montrer dans la présentation du diagnostic.

Aussi ce qui est important pour l'avancement du projet et la définition du programme d'aménagement ce sont les grands objectifs définis en concertation avec la commune et qui concourent à la réalisation des politiques publiques de la Métropole de Lyon.

Les principaux objectifs sont :

1. Créer un îlot de fraîcheur en végétalisant la place et en désimperméabilisant les surfaces
2. Conserver les arbres et les revêtements qualitatifs de la place en favorisant le réemploi des matériaux
3. Intégrer un espace de convivialité et d'animation abrité (installé par la ville) qui guidera les études de programmation et de maîtrise d'œuvre

Je passe maintenant la parole aux architectes-urbanistes qui nous accompagnent sur ce projet pour présenter le diagnostic. Le travail qui va vous être présenté fait partie des études préalables nécessaires pour construire un programme d'aménagement. Nous sommes au début de la phase de travail autour du projet de requalification."

**Mr. Hadrien BRANDY, chargé d'études Urbanisme et Paysage, Agence Urban Studio**  
**Maîtrise d'Œuvre du projet de requalification de la place de la Liberté à Champagne-au-Mont-d'Or**

*C.F Document de présentation du diagnostic*

"Merci Christine.

Quand on parle de **changement de la place**, ce qui est intéressant c'est de voir comment elle a évolué au fil du temps et notamment ces **70 dernières années**.

- Dans les années 40, il n'y avait pas de place. C'était la croisée des chemins entre l'avenue Lanessan, la rue Louis Juttet et la rue de la Mairie qui était à cette époque une venelle qui passait entre les bâtiments.
- L'ouverture de la place s'est alors créée avec la desserte viaire. Puis au fur et à mesure, les jardins potagers arrières sont devenus un espace public pour le stationnement.
- La reconquête pour les piétons et le végétal a lieu à partir de 2007/2008 avec la place que vous connaissez aujourd'hui.

Aujourd'hui le constat est que cette place est amenée à évoluer pour intégrer de nouveaux usages. Cette place mesure 2000 m2 et est **assez vide sur une grande partie**. Notamment sur la partie où se situe le bâtiment qui est assez isolé, pour l'accueil du marché qui demande de la place et une certaine logistique au sol (branchements, raccordements, etc.) et une venelle piétonne sans végétation.

De **l'autre côté de la place**, rue Kennedy et rue Juttet, des **espaces très végétalisés**, de qualité. Des espaces qui permettent de l'isoler de la circulation, des bancs et du fleurissement. On a donc deux facettes sur la place.

C'est aussi **un secteur clé pour le centre-ville** avec la place Ludovic Monnier devant l'église, la place de la Liberté est le deuxième espace public - encore plus connecté à l'avenue Lanessan - et elle fait **pivot entre le centre-ville commerçant du long de l'avenue et les équipements** qui sont sur l'arrière avec la Mairie, la poste, le centre social, des espaces de jeux, une école privée, etc. C'est donc une **interface à l'échelle du piéton** pour **relier les différents usages et animations** qui se passent dans le centre-ville.

Concernant les parcours **piétons**, il y a effectivement beaucoup d'espace sur la place mais il n'y en a **pas toujours là où sont les principaux flux piétons** notamment au bout de la venelle on a des massifs plantés et des assises qui bloquent le passage. Il y a aussi des **traversées "non tracées"** vers la rue Juttet à travers les massifs plantés et les voitures pour aller rejoindre le trottoir en face. Cela pose des problèmes en termes de sécurité. Cet enjeu de traversée piétonne a été porté en invariants afin de mieux connecter la place à la rive commerciale sur la rue Juttet.

Autre enjeu de cette place, ce sera de créer des **accroches avec la future Voie Lyonnaise**. Ce sera une piste bi-directionnelle qui fait le tour de la place sur une largeur de 3 mètres. Il faudra donc **traiter les accroches des cheminements piétons** qui arrivent sur la place et l'aménagement cyclable. Les 3 angles seront traités avec grande attention pour que les traversées soient sécurisées pour toutes et tous.

Avant de passer au temps d'échanges en sous-groupes, il est important de noter les **invariants du projet**. C'est-à-dire des éléments programmatiques qui sont définis pour pouvoir redessiner cette place.

- Déplacement du marché sur la place Ludovic Monnier: La végétalisation entraîne la nécessité de changer de place le marché. En effet, pour que les forains puissent s'installer il est nécessaire d'avoir un espace plus minéral. Historiquement le marché était situé sur cette place. L'étude préalable montre que l'ensemble des forains actuellement présents sur la place de la Liberté auront une place sur la nouvelle localisation et pourront avoir des conditions de travail aussi bonnes voire mieux. On y retrouve une ambiance de village avec les grands platanes, l'église.
- Intégration de la Voie Lyonnaise 4 sur le pourtour de la place
- Maintien du stationnement existant sur la rue Kennedy et l'avenue Lanessan
- Maintien de la bande plantée existante entre la rue Juttet et la place: elle sera juste ouverte à un endroit pour créer une traversée piétonne.
- Création d'une traversée piétonne sur la rue Juttet

#### **Enjeux :**

- Concevoir une place plus végétale: que ce soit via la plantation d'arbres, d'arbustes, par le sol en désimperméabilisant.
- Créer un îlot de fraîcheur en été en plantant densément et en conservant les arbres existants
- Désimperméabiliser et infiltrer les eaux de pluie: Selon la capacité d'absorption des sols il y aura peut-être un déversoir. Les études commencent, ce sont des points qui seront définis plus en avant dans l'étude des sols.
- Aménager une place conviviale et accueillante: pouvoir y réaliser des événements conviviaux comme la fête du Beaujolais nouveau par exemple, etc.
- Préserver l'accès facile aux commerces: pendant la durée des travaux et dans le dessin final du nouvel aménagement de la place de la Liberté.

- Créer un espace d'animation abrité : Ce ne sera pas une halle mais un espace pour réaliser des petits évènements, rencontres à l'abri de la pluie."

#### 4. RESTITUTION DES ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES

<b>Question 1</b> : Sur la place de la liberté, qu'est-ce que vous appréciez le plus aujourd'hui ?	
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La boulangerie (usage et esthétique)</li> <li>- Les arbres, les floraisons au fil des saisons et les massifs de fleurs, la diversité des végétaux, les couleurs</li> <li>- Le marché</li> </ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La place et son emplacement (centre de vie)</li> <li>- Sa proximité avec les commerces</li> <li>- Sa taille</li> <li>- Sa végétalisation</li> <li>- Son marché</li> </ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand espace piéton</li> <li>- On s'y sent en sécurité</li> <li>- Il y a des bancs</li> <li>- Espace convivial et de rencontre</li> <li>- Végétalisation qui sépare des voitures</li> <li>- Proximité des commerces (boulangerie)</li> </ul>
<b>Groupe 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de faire jouer les enfants. en sachant que le parc Simone Veil est interdit aux trottinettes, vélo,...</li> <li>- Le marché et la place pour les commerçants (attention à la réduction du marché du mercredi)</li> <li>- A la fois le marché et le côté végétalisé</li> <li>- Le marché sur la place et l'animation que cela crée à l'entrée de la commune (l'attractivité, sa situation géographique)</li> <li>- Sa dimension qui permet de conjuguer plusieurs activités</li> </ul>
<b>Groupe 5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Place centrale de village</li> <li>- Animation d'évènements exceptionnels ou récurrents</li> <li>- Bonne visibilité</li> <li>- Bonne liberté de circulation</li> </ul>

<b>Question 2 : Sur la place de la liberté, qu'est-ce que vous n'aimez pas ?</b>	
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle sonne vide : trop minérale</li> <li>- Le dallage est glissant, trop uniforme</li> <li>- La saleté sur la place, sous les bancs des massifs</li> <li>- Se demande si ce n'est pas un lieu de deal entre (21h30 et 22h)</li> <li>- Les buveurs incivils</li> </ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bâtiment mal entretenu (par exemple on pourrait mettre un mur végétal, un commerce ?)</li> <li>- La chaleur l'été, compliqué pour traverser la place</li> <li>- Les gens qui zonent avec leur barbecue, bières et musiques</li> <li>- Il faudrait davantage ouvrir</li> </ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trop minérale (chaleur) place et mur au dos de la boulangerie</li> <li>- Manque d'identification sur la place : des vélos et des piétons et enfants qui pourraient jouer au ballon</li> <li>- Des ilots mal placés</li> <li>- Trop d'espace vide au centre</li> <li>- Plus un lieu de passage que de rencontre</li> <li>- Gros bac au milieu de la place en face de la boulangerie (à supprimer)</li> <li>- Supprimer tous les bacs à fleurs sauf le long de Juttet</li> </ul>
<b>Groupe 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de dynamisme</li> <li>- la consommation et les consommateurs d'alcool</li> <li>- le manque d'entretien de la place (les dalles au fil du temps disjointes)</li> <li>- Le manque de surveillance humaine et vidéo</li> </ul>
<b>Groupe 5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sol trop minéral</li> <li>- Absence d'ombre</li> <li>- Circulation piétonne délicate vers la rue Juttet</li> <li>- Blocs de béton gênants devant le passage</li> </ul>

**Question 3 :** Selon vous, quels sont les usages qui manquent sur la place de la Liberté ?

<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réappropriation d'une place de village à la "Marcel Pagnol"</li><li>- Buvette, ombrage, espace naturel, prairie</li><li>- Aménagement de stationnement pour le Cocci Market pour laisser le trottoir libre</li><li>- Une surveillance régulière pour garantir que l'esprit village perdure</li></ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un marché couvert sous une halle qui sert à toutes les manifestations et crée une <b>vie</b> sur cette place</li><li>- Un café avec une terrasse (ou un kiosque)</li><li>- Une place où on a envie de se rendre et non pas juste de la traverser (comme la RN6 le fait ou le fera la VL4)</li></ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une fontaine à eau, brumisateur ?</li><li>- Un cheminement piéton identifié en prolongement du parc Simone Veil</li><li>- Ombre, bancs et arbres</li><li>- Végétalisation de la ruelle et de la façade de la boulangerie</li><li>- Un espace de jeu pour les enfants qui font du vélo</li><li>- Des espaces de convivialité abrités</li></ul>
<b>Groupe 4</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Des commerces éphémères, de l'attraction</li><li>- Une buvette, de la convivialité</li><li>- Lieu de retrouvaille/rencontre</li></ul>
<b>Groupe 5</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil d'animations permanentes</li><li>- parking souterrain</li><li>- kiosque</li><li>- Halle couverte</li></ul>

**Question 4 :** Avez-vous des questions par rapport au projet de requalification de la place de la liberté ?

<p><b>Groupe 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque des repères calendaires : début, etc.</li> <li>- Les forains du marché suivront-ils ?</li> <li>- Valorisation du bâti existant (éclairage, rénovation de la porte de la boulangerie)</li> <li>- Possible réduction de la place, des massifs ?</li> </ul>
<p><b>Groupe 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du marché essentiel (plus de visibilité et d'usages)</li> <li>- Tracé de la VL4 va réduire la taille de la place</li> <li>- Remarque : réfléchir aux usages (objectifs et non aux moyens)</li> <li>- Maintenir les forains voire développement du marché</li> </ul>
<p><b>Groupe 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage de la piste cyclable Où passera la piste cyclable et quel espace cela va prendre sur la place ?</li> <li>- Pourquoi le déplacement du marché ?</li> <li>- Comment faire une liaison entre le parc Simone Veil et la nouvelle place ?</li> <li>- Comment sera organisée la circulation pendant les travaux de la place ?</li> <li>- Comment va être aménagé le passage piéton pour traverser la rue Louis Juttet sachant qu'il y a déjà deux passages piétons ?</li> <li>- Comment éviter le stationnement double file en face des commerces rue Louis Juttet ?</li> <li>- Demande de beaucoup communiquer sur le projet</li> </ul>
<p><b>Groupe 4</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'avis des forains (absents aujourd'hui)</li> <li>- Les jours d'enterrement sur la place Monnier que fait-on si c'est jour de marché ?</li> <li>- Une dynamique de convivialité est-elle prévue ?</li> <li>- Les enfants, quid de leur place ?</li> <li>- Permettre les déplacements poussettes, fauteuils roulants, déambulateurs, etc.</li> <li>- De gros doutes sur la fluidification des vélos en double sens et le passage piéton</li> <li>- Créer une halle ouverte pour le marché</li> </ul>
<p><b>Groupe 5</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement du marché, pourquoi ? comment cela va se passer ?</li> <li>- Comment végétaliser tout en conservant la fluidité actuelle de la place et en faire une place pour tous et tous les usages ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel est l'impact de la VL4 sur la place parce qu'aujourd'hui on a aucune idée</li> <li>- Qui finance tout ce projet ? Espace métropolitain mais est-ce que la ville devra participer éventuellement à ces financements ?</li> </ul>
--	---

## 5. CONCLUSION DES ÉLU-ES

### Mme Véronique GAZAN - Maire de Champagne-au-Mont-d'Or

Madame la Maire remercie tous-tes les participant-es et constate que les échanges ont été riches et constructifs, avec de nombreuses idées, retours, et questions auxquelles il faudra répondre au fur et à mesure de l'avancement du travail sur ce réaménagement.

En ce qui concerne le sujet du marché, une réunion a déjà eu lieu avec les forains pour discuter d'éventuels déplacements, auxquels ils ne sont pas opposés. Certains sont même favorables, car les conditions sur la place en période de chaleur sont difficiles, ce qui a un impact sur leur présence. Leur principale demande concerne la communication et la signalétique autour du marché pour le maintenir bien visible.

Un sondage a été réalisé auprès des clients du marché pendant plusieurs mercredis pour comprendre leur provenance. À 90 %, ces clients viennent de Champagne, ce qui suggère que le déplacement du marché de la place de la Liberté à la place Ludovic Monnier ne posera pas de problème.

Madame la Maire rappelle que le développement du marché est un objectif partagé, mais il n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. L'élu en charge des finances et du développement commercial déploie des efforts considérables pour renforcer le marché. Cependant, il est difficile de trouver des forains intéressés en raison de la forte concurrence. De nombreux-ses Champenois-es se rendent au marché de la Duchère le samedi matin, un marché très attractif qu'il n'est pas possible d'égaliser à Champagne. Il est essentiel de prendre en compte ces réalités.

Le marché restera un élément important de la ville, et l'objectif n'est en aucun cas de le supprimer ou de le voir disparaître. Cependant, si nous voulons envisager des aménagements sur cette place, il est important de reconnaître que le marché occupe tout l'espace pour une demi-journée par semaine, ce qui limite les possibilités d'utilisation de cet espace. La réflexion est en cours, et cette réunion marque le début du recueil des attentes.

Tout-es les Champanois-es sont encouragés vivement à s'inscrire à l'atelier du 19 octobre pour continuer à préciser le projet ensemble.

Pour conclure Madame la Maire adresse ses remerciements à l'assemblée.

### **Mr Fabien Bagnon - Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la voirie et des mobilités actives**

Pour Monsieur BAGNON cet exercice s'est avéré des plus productifs. De nombreuses attentes ont été exprimées, avec des points de convergence marquants, notamment en ce qui concerne la nature minérale de la place, sur laquelle la végétalisation suscite un vif intérêt.

Des suggestions ont été formulées concernant la façade du bâtiment, bien que son intervention puisse être limitée en raison de sa propriété privée. La question de créer un kiosque pour favoriser la convivialité a également été soulignée, ce qui revêt une importance significative pour une place de village. Enfin, diverses interrogations ont été recueillies et elles vont continuer à être approfondies.

Monsieur BAGNON rappelle, qu'il est crucial de tenir compte du fait que ces attentes, parfois contradictoires, doivent s'insérer dans un espace relativement restreint, d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>. Pour concilier ces diverses attentes avec les réalités du terrain, il encourage vivement à participer à l'atelier prévu pour le 19 octobre. À cette date, nous aurons des esquisses plus précises, ainsi il sera possible de contribuer à discuter de l'équilibre à trouver entre ces différents usages souhaités et la faisabilité technique du projet. Monsieur BAGNON rappelle que ce processus n'est pas dépourvu de complexité, et qu'il incombe souvent aux responsables de prendre des décisions face à des attentes parfois opposées.

Aussi, Monsieur BAGNON invite, une fois de plus, chaleureusement l'assemblée à poursuivre son engagement en se joignant aux équipes le 19 octobre, pour l'atelier. Ce temps sera l'occasion de confronter ces aspirations à la réalité et d'aider à faire des choix qui correspondent au mieux aux souhaits des usagers-ères de la place.

Monsieur BAGNON conclut en remerciant l'ensemble des services impliqués, le bureau d'études Urban Studio, Madame Van Der Meulen, animatrice de la réunion. Il souhaite à tous et à toutes une excellente soirée et donne rendez-vous aux participant-es le 19 octobre.

## **ANNEXE - DÉROULÉ DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

<b>18h30-18h45</b>	<b>TEMPS D'ACCUEIL</b>
Ouverture de la réunion, présentation du déroulé et règles de participation - Lucie VAN DER MEULEN - Atelier Minga	
Mots de Madame la Maire - Madame Véronique GAZAN	
Mots du Vice-Président de la Métropole en charge de la voirie et des mobilités actives - Monsieur Fabien BAGNON	
<b>18h45-19h00</b>	<b>REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA LIBERTE - PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC</b>
Mots d'introduction au diagnostic - Contexte - Christine SELLIN CROS, Cheffe de Projet DEMOU/SEPI Métropole de Lyon	
Présentation du Diagnostic, Hadrien BRANDY, Chargé d'études Agence Urban Studio, Maîtrise d'Oeuvre projet de requalification	
<b>19h05-19h15</b>	<b>TEMPS D'INSTALLATION ATELIER</b>
Rappel des objectifs du temps d'atelier Consignes pour le travail en sous-groupes	
<b>19h15-19h45</b>	<b>TEMPS D'ATELIER ET RESTITUTION</b>
Assemblée répartie en sous-groupe	
Présentation succincte des retours des sous-groupes à l'oral - Un-e représentant-e de chaque groupe	
<b>20h15-20h30</b>	<b>CONCLUSION</b>
Mots de clôture Véronique GAZAN, Maire de Champagne-au-Mont-D'Or	
Mots de clôture de Mr. Fabien BAGNON, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la voirie et des mobilités actives	
<b>20h30</b>	<b>CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE</b>